



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ASSOCIATION DU PUBLIC SUR L'ÈVRE (49)

### Associer les habitants pour faciliter l'action

« Nous avons besoin d'un outil de sensibilisation à la portée de tous pour réveiller les consciences de la population et des élus. Un film, support de débat avec les habitants, une idée du CPIE Loire et Mauges. 25 habitants du bassin de l'Èvre participent à l'écriture du film « L'Èvre, rêve de versants » et 4 000 le découvrent lors de projections-débats.

#### INSTAURER LE DIALOGUE, BÂTIR UNE VISION PARTAGÉE DE LA RIVIÈRE

L'Èvre est une rivière en mauvaise santé et mal connue. Comment dévoiler ses richesses mais aussi sa fragilité sans parti pris ? Nous voulions un outil agréable, attrayant qui puisse interpeller les habitants sur leur rivière. Le CPIE nous a proposé de réaliser un film en y associant 25 habitants. Un exercice délicat. Pêcheurs, irrigants, élus et riverains ont choisi ensemble thèmes et témoignages. Au début, chacun est resté sur ses positions. Pas facile. Le cinéaste s'accroche. L'animatrice trouve le ton juste. Et malgré des regards différents, le scénario



© Jean-Paul GISLARD

est écrit au fur et à mesure avec le groupe en 2007. Après 14 mois, 70 minutes de superbes images et témoignages forts. Le regard expert du cinéaste montre la rivière telle qu'elle est, sans concession, mais sans jamais dénoncer un acteur en particulier. Un bel équilibre. Le public s'identifie aux témoignages. C'est vrai, ce n'est pas du cinéma !

#### UN FILM CONSTAT POUR DÉBATTRE ET TROUVER DES SOLUTIONS

Le film, projeté une quarantaine de fois dans les communes du bassin, a toujours été suivi d'un débat. Près de 4 000 personnes l'ont vu. Les débats ont été riches, parfois vifs : c'est la faute de l'autre, l'agriculture est montrée du doigt... Le film ne laisse pas indifférent. Il fait prendre conscience aux habitants et aux élus de la fragilité de la rivière. Nous sommes tous sur un même bassin versant, que peut-on faire ensemble ?

Avec le film, nous, élus, avons compris l'importance de nous mettre rapidement autour d'une table. Nous avons constitué une commission locale de l'eau qui permet à tous les acteurs d'échanger et de chercher des solutions. Nous préparons un Sage, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

Avec le film, les habitants se sont mieux approprié la rivière. Des plans de désherbage ont poussé un peu partout. Les habitants



© Jean-Paul GISLARD

« Travaillons ensemble le plus en amont possible. Les habitants l'ont bien compris, le débat facilite l'action. »

#### Gérard CHEVALIER,

Président de la communauté de communes Centre Mauges (Maine-et-Loire)

#### Jean-Robert GACHET,

Président de la commission locale de l'eau (CLE) Èvre-Thau-Saint-Denis

se sont interrogés. Pourquoi ne pas enlever cette herbe ? Avec le dialogue, chacun a compris qu'il doit faire évoluer son regard et ses habitudes. Aujourd'hui, dans ma commune de 7 500 habitants, nous avons divisé par cinq nos herbicides. Et quand nous avons un problème, nous nous rassemblons, avec les habitants, et nous trouvons ensemble les solutions ».

Bassin versant de l'Èvre : **567 km de rivières, 36 communes**

Film « L'Èvre, rêve de versants » : **25 habitants associés** à l'écriture en 2007, **40 projections-débats**, près de **4 000 participants**, primé aux **Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2009**

Partenaires : CPIE Loire et Mauges, Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil général de Maine-et-Loire, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Syndicat mixte du Pays des Mauges, Syndicat mixte du bassin de l'Èvre, Mécène et Loire

Coût de l'opération (film et débats) : **60 000 euros TTC**

Mars 2010 : arrêté du périmètre du Sage Evre-Thau-Saint-Denis.

**Dans leurs collectivités, les élus le savent bien, l'implication des habitants est une clef de la réussite des politiques de l'eau. Ils prennent des initiatives innovantes pour associer le public à la gestion de l'eau et des territoires.**

**Dans les grands bassins hydrographiques, le public est associé à l'élaboration des plans de gestion pour l'eau : les Sdage. Aujourd'hui, les comités de bassin et les agences de l'eau poursuivent l'action en engageant 13 milliards d'euros sur six ans pour l'eau et les milieux aquatiques. Et ils consultent les habitants et les élus sur les questions à résoudre pour parvenir à un bon état des eaux dans les 10 prochaines années.**



ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Office national de l'eau et des milieux aquatiques

